



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 15 février 2022 à 19 heures 00 minutes
Salle du Conseil Municipal

Présents : M. ARNAUD Thierry, Mme BANNIER Marie-Claude, M. BOURGEOIS David, M. BOYER Joël, Mme CHARROUD Annie, Mme DONDEY Patricia, M. GANDON Christian, M. GIAUFRET Hervé, Mme MAYRAS Françoise, Mme OLLIER Anne, M. SOULAVIE François, M. SOUTEYRAND Marc, Mme TROUILLAT Geneviève

Procuration(s) : M. MAURIN Thierry donne pouvoir à M. BOYER Joël, Mme NURY Mélissa donne pouvoir à Mme MAYRAS Françoise

Absent(s) :

Excusé(s) : M. AVIAS Cyrille, Mme DALLARD Nathalie, Mme GONNET Léa, M. MAURIN Thierry, Mme NURY Mélissa

Ouverture de séance.

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de M. SOUTEYRAND Marc.
Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, M. GIAUFRET Hervé est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dossiers soumis à délibération

M. SOUTEYRAND Marc

D_2022_01 - Adhésion de la commune au service commun 'MARCHES PUBLICS' de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

Présentation faite du service commun 'Marchés Publics' installé au sein de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas et de la convention à intervenir, le Maire demande au conseil municipal d'accepter l'adhésion de la commune à ce service et de l'autoriser à signer la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte l'adhésion de la commune au service commun 'Marchés Publics' de la communauté de Communes du Bassin d'Aubenas ;

- Autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

D_2022_02 - Achat de terrain pour espace OM - Route de Saint Julien

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ACCEPTÉ** la cession de cette parcelle de 9 m² au prix de 250 € pour la totalité de la surface
- **PRÉCISE** que l'acte se fera sous forme notariée et que les frais seront à la charge de la commune
- **AUTORISE** le Maire à mandater les sommes afférentes à cette affaire
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à cette affaire

VOTE : Adoptée à l'unanimité

D_2022_03 - Ouverture d'une enquête publique pour la cession d'un délaissé de voirie Route des Plaines

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **DE PROCEDER** à l'enquête publique préalable à l'aliénation du délaissé de voirie en contrebas du virage, en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration ;

- **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Planning des élections

Le Maire donne le projet de planning de tenue des bureaux de vote des élections présidentielles. Ils demandent aux élus de le valider rapidement.

Réunion Commission Travaux

Le Maire présente le compte rendu de la commission travaux qui s'est tenue le 10 février dernier. Il explique que le travail lors de cette commission a consisté à définir les dates des gros projets et inscrire des montants approximatifs. Le Maire rappelle que les commissions sont ouvertes à tous.

Séminaire

Certains gros projets évoqués lors de la commission, seront abordés plus en détail lors du séminaire du 26 février prochain après avoir fait un point sur la situation financière.

François SOULAVIE explique que suite au départ de l'association FORMAT, locataire du local situé à côté de la poste depuis 2016, il a été décidé de déplacer les rencontres de l'association du trait d'Union qui se tiennent les lundis et vendredis, dans cette salle plus lumineuse et accueillante. Les membres de l'association remercient les élus pour ce déménagement.

Christian GANDON : Point sur les travaux du Sandron

Buanderie :	Exécution
Gros œuvre :	
Sciages des allèges	90%
Fondation rampe	90%
Réseaux ext enterrés	90%
Rampe	90%
Cloisons séparatives	90%
Abords	90%
Socles	90%
PLOMBERIE	
Consignation des réseaux	90%
Dépôt installationS existantes	
Intégration réseaux raccordement ext	80%
Appareillage	30%
Réseaux évacuation et réservations	80%
VMC	80%
Menuiserie	
Pose châssis ext	100%
Pose garde du corps	100%
Placo	
Doublage	90%
Cloisons	90%
Ratissage bande a joints	90%

Toitures SANDRON	Exécution
Toiture centrale :	
Dépose des gravillons	100%
Nettoyage support	100%
Pose étanchéité	90%
Remontées sur acrotères	80%
Pose garde-corps	70%
Toiture sud	
Démolitions des souches	100%
Recouvrement souches	100%
Etanchéité acrotères	80%
Dépose gravillon	100%
Rehausse naissance	100%
Isolation	50%
Etanchéité	50%

Livraison des machines à laver et sèche-linge le 14 MARS

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h15.

Fait à UCEL

Le secrétaire de séance, M. GIAUFRET Hervé

